



Pour une identification des besoins,
Contacter le référent Handicap téléphone
Tél : 06.24.94.56.40 ou service
formationconcept@gmail.com



Programme de la Formation aux Gestes et Soins d'Urgence AFGSU niveau 1

Formation Concept agréé CESU

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Paris

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux
gestes et soins d'urgence

Conformément aux obligations demandées à l'article L 6353-1 du code du travail.

Notre programme est téléchargeable et mis à jour sur notre site www.formationconcept.com ou sur demande
lors de l'établissement de votre devis de formation.

1/Accueil, présentation des stagiaires, signature de la feuille de présence, point administratif.

2/Définition des attentes stagiaires

3/Présentation Formation Concept (vidéo, site internet, catalogue) et du programme mentionnant
les éléments suivants :

Objectifs :

1° L'identification d'une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à
cette situation ;

2° La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

Public visé :

Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale
ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

Prérequis :

- Aucun.

Moyens pédagogiques :

- Supports pédagogiques,
- Présentation diaporamas, ordinateur, vidéo projecteur
- Mannequin de simulation Adultes, Enfants, Nourrisson,
- Défibrillateur de formation.
- Coupe tête

Qualification des formateurs :

Formateur certifié par CESU Conformément à l'arrêté de 2006

Organisme Antenne CESU 77

Informations complémentaires :

Le nombre de stagiaires par session est de 4 minimum et 12 maximum.

Pièces à fournir :

Vous devrez fournir les documents suivants pour valider votre inscription :

- DEVIS SIGNE ET/OU CONVENTION SIGNEE
- EVENTUELLEMENT ACCORD DE PRISE EN CHARGE OPCO
- REGLEMENT de la formation (pour les particuliers ou entreprises sans prise en charge OPCO)

Programme

Date	Programme
J1 9h00-12h30	<p>Accueil, présentation de la formation</p> <p>Prise en charge des urgences vitales</p> <ul style="list-style-type: none">○ Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée,○ Alerte le SAMU (ou numéro d'urgence 15) ou le numéro interne à l'établissement de santé aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés. Utiliser les autres numéros d'urgence (17, 18, 112, 114) en situation de sauveteur isolé,○ Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats,○ Arrêter d'une hémorragie externe y compris par la pose d'un garrot, en respectant les règles d'hygiène et les règles de protection face à un risque infectieux.○ Mise en situation
13h30-17h00	<p>Prise en charge des urgences vitales (suite)</p> <ul style="list-style-type: none">○ Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée,○ Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe)<p>Prise en charge des urgences potentielles</p>○ Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence,○ Appliquer les règles élémentaires d'hygiène (mesures barrières)○ Mises en situation
J2 09h00-12h30	<p>Prise en charge des urgences potentielles (suite)</p> <ul style="list-style-type: none">○ Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats,○ Transmettre un bilan synthétique (vital et circonstanciel) lors de l'alerte, et à l'équipe médicale venant en renfort,○ En l'absence de médecin proche, demander conseil au SAMU ou appeler le numéro interne dédié, transmettre les observations et suivre les conseils donnés○ Mises en situation
13h30-17h00	<p>Urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles</p> <ul style="list-style-type: none">○ Comprendre le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » et connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC)○ S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice,○ Être sensible à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux

	<ul style="list-style-type: none"> techniques du « damage control » ○ Être sensible aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence), ○ Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un évènement exceptionnel au sein de l'établissement, ○ Connaitre les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce d'un décès ○ Bilan, évaluation de la formation
--	--

Durée :

14h (deux journées)

Méthode :

Questionnements dirigés. Pédagogique active (découverte). Ateliers techniques. Démonstrations pratiques. Evaluation sommative. Réactivation de mémoire. Mise en situation.

Moyens :

Exposés, avec vidéo projecteur, discussions, mannequins (adulte, enfant, nourrisson), défibrillateur, insufflateurs (adulte, pédiatrique) ; matériel d'urgence, matériel pour prendre en charge une hémorragie, sac d'urgence.

Support pédagogique

Lieu :

Sur site

Evaluation spécifique validation :

- A l'issu de la formation, Formation Concept délivre au stagiaire une attestation de formation mentionnant les objectifs de la formation, la nature et la durée de l'action de formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- DELIVRANCE DU DIPLOME AFGSU1

4/Evaluation des stagiaires (continue par mise en situation ou final par qcm ou évaluation spécifiques)

5/Rendu des résultats d'évaluation

6/Evaluation à chaud de la formation par les stagiaires et lien avec le point n° 2 : attente initiale

7/ Conclusion

8/Signature des documents administratifs

9/ Délivrance de l'attestation de compétence le jour même par le formateur à l'issue de la formation

10/ Délivrance au commanditaire sous 7 jours ouvrés de la Facture, RIB, Attestation de présence, Attestation de compétences, certificat de Réalisation, Feuille d'émarginement,

10/ Bis Envois diplôme définitif SOUS 10 Jours

11/ Evaluation client a froid dans les *Envoi automatique dans 180 jour(s)*

Accessibilité Personnes Handicapées :

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique